

MOT DU MAIRE

L'année 2018 se termine, il est donc temps de faire le bilan de ces douze mois écoulés. Cette année a vu la réalisation des travaux de réfection de la mairie. Projet important et nécessaire, aussi bien pour l'accessibilité obligatoire, que pour la fonctionnalité et la longévité du bâtiment, abritant aussi la cantine scolaire. Sans oublier bien sûr les économies d'énergie, grâce à une bonne isolation et un chauffage performant.

Je remercie les élus qui ont suivi avec assiduité ce chantier en participant aux réunions hebdomadaires et voir plus ! Je salue le travail appliqué de la plupart des entreprises, ainsi que la rigueur et la compétence de notre cabinet d'architecte.

En ce qui concerne l'école, nous avons pu réaliser les travaux prévus pendant les vacances scolaires d'été. Exercice difficile pour les entreprises pendant la période des congés. La cour a été complètement reconfigurée pour le bonheur des enfants. Le rendu de l'ensemble est particulièrement réussi, fonctionnel et agréable à vivre, apprécié de tous ceux qui fréquentent l'école. Nous avons choisi de réaliser ce projet pour la pérennité de notre école, indispensable à la vie de notre village !

Les travaux de mise en accessibilité et d'agrandissement de la salle des fêtes ont pris du retard et débiteront au printemps 2019.

Nous avons effectué cette année des travaux de voirie et plus particulièrement sur les chemins de la Madone, du Pont, de la Garde, chez Quillet et Grand Chemin. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Eiffage pour un montant de 31 855 € HT et ont bénéficié d'une subvention du Conseil Départemental de 18 270 €. Il a également été procédé à la réfection des chemins de chez Belin et de la Goutte Baudon, qui ont tous deux été empierrés.

Je remercie toutes les personnes qui œuvrent pour la bonne marche de notre commune, le personnel communal et particulièrement Pieter, notre « Macgyver » local, pour ces années passées au service de notre commune.

Merci également aux associations, à l'équipe enseignante, aux membres du CCAS, à la commission du bulletin municipal et à nos nombreux bénévoles, qui sont à la tâche toute l'année.

Je terminerai en vous souhaitant une bonne année 2019 et vous adresse, pour vous et vos familles, des vœux de bonheur et de santé.

La cérémonie des vœux aura lieu le dimanche 13 janvier à 11 h à la salle des fêtes. A cette occasion nous serons ravis d'accueillir les nouveaux habitants de la commune et nous comptons sur leur présence.